

Révolutions tranquilles à la fin du XIX^e siècle. Honoré Mercier, Félix-Gabriel Marchand de Gérard Bergeron, Montréal, Fides, 1997, 232 p.

Stéphane Kelly

Volume 18, numéro 1, 1999

Symposium : L'américanité du Québec

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/040162ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/040162ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (imprimé)

1703-8480 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Kelly, S. (1999). Compte rendu de [*Révolutions tranquilles à la fin du XIX^e siècle. Honoré Mercier, Félix-Gabriel Marchand* de Gérard Bergeron, Montréal, Fides, 1997, 232 p.] *Politique et Sociétés*, 18(1), 186–189.
<https://doi.org/10.7202/040162ar>

Révolutions tranquilles à la fin du XIX^e siècle. Honoré Mercier, Félix-Gabriel Marchand

de Gérard Bergeron, Montréal, Fides, 1997, 232 p.

Le dernier livre de Gérard Bergeron veut souligner le caractère avant-gardiste de deux premiers ministres québécois de la fin du XIX^e siècle: Honoré Mercier et Félix-Gabriel Marchand. Ces deux personnages, écrit-il, se distinguent par « l'action objective et globale de leur gouvernement » (p. 7). Ils ont été les « instigateurs efficaces de ce qu'on n'appelait pas encore une révolution tranquille » (p. 8). Cette « petite étude en duo » se compose de deux parties. La première relate la carrière de Mercier, la seconde, celle de Marchand. Le livre ne révèle pas de faits nouveaux. En gros, il s'agit d'un condensé de Robert Rumilly. L'apport du livre est ailleurs. Il tient plutôt à l'analogie qu'il propose, du début à la fin, avec le réformisme libéral de la Révolution tranquille.

Né dans la vallée du Richelieu, Honoré Mercier est le fils d'un habitant patriote prospère. Au début des années 1860, il amorce sa carrière dans les rangs du Parti conservateur et écrit des articles pour le *Courrier de Saint-Hyacinthe*. Redoutant le caractère centralisateur du projet de la Grande coalition, il déserte en 1864 le parti de George-Étienne Cartier. S'il joint le mouvement d'opposition à la Confédération, il ne se jette pas dans les bras

des rouges. Il participe à la fondation de l'Union catholique à Saint-Hyacinthe, organisme qui rivalise avec l'Institut canadien.

Mercier est au cœur de la mutation politique qui marque l'entrée en vigueur de la Confédération. Il est de la nouvelle génération de libéraux modérés qui cherchent à transcender les clivages partisans. En compagnie de Louis-Amable Jetté, Félix-Gabriel Marchand et Laurent-Olivier David, il participe à la fondation du Parti national. Sa carrière parlementaire commence à la suite de sa victoire aux élections fédérales de 1872. Il ne reste pas longtemps sur les banquettes de l'opposition à Ottawa, puisqu'il ne se représente pas à l'élection de 1874, suivant le vœu de ses électeurs.

Après une défaite aux élections fédérales en 1878, il passe sur la scène provinciale. Le premier ministre libéral Henri-Gustave Joly lui donne dans son cabinet le poste de solliciteur général. Il se fait élire, peu de temps après, lors d'une élection partielle, dans le comté Saint-Hyacinthe. Ce premier passage au cabinet est de courte durée. Le gouvernement Joly, bien fragile à l'Assemblée législative, est renversé par le Parti conservateur de Chapleau. Mercier hérite bientôt de la direction du parti libéral et devient ainsi chef de l'opposition.

L'affaire Riel est le catalyseur qui lui permet de s'approcher du pouvoir. Il devient un héros populaire. En 1885, à la tête d'une coalition nationale, une vague populaire lui permet de battre les bleus. Durant son premier mandat, Mercier réalise de bons coups. Il réussit à liguer les premiers ministres provinciaux libéraux contre le gouvernement Macdonald en organisant la célèbre conférence interprovinciale. Il règle avec doigté l'épineuse question des biens des Jésuites. Il soutient une ambitieuse politique de colonisation. En 1890, l'électorat lui réitère son appui.

L'ascension de Mercier avait été météorique, sa chute ne le sera pas moins. La presse le décrit comme menant une vie de prince, il est reçu dans différentes capitales d'Europe, si bien que le peuple pense que le pouvoir lui est monté à la tête. Le scandale de la Baie-des-Chaleurs confirme un soupçon qui pesait déjà sur Mercier. Le lieutenant-gouverneur Auguste-Réal Angers le destitue. Mercier prétend que celui-ci se livre à une vengeance personnelle. Le grand homme est ruiné.

Félix-Gabriel Marchand est né lui aussi dans la vallée du Richelieu, à Saint-Jean. Fils de patriote, il commence une carrière de notaire. Il fonde le journal le *Franco-Canadien* avec le libéral Charles Laberge. Il s'oppose à la Confédération, qu'il juge trop centralisée. La probité de l'homme est récompensée par ses électeurs, puisqu'il sera député pendant trois décennies. Il laisse sa marque dans l'histoire du parlementarisme québécois en menant avec succès, en 1872, la lutte pour l'abolition du double mandat des députés. Il fait une première incursion dans le bref cabinet de H.-G. Joly. Il réussit même à faire passer à l'Assemblée législative une motion abolissant le Conseil législatif. Ce dernier, refusant de se faire hara-kiri, réussit à bloquer l'initiative libérale.

Marchand est le lieutenant de Mercier lorsque les nationaux prennent le pouvoir. Le député de Saint-Jean imprime sa marque sur les réformes du

premier mandat. Il ne trempe d'ailleurs pas dans les « affaires » qui précipitent la chute de Mercier. Il est l'homme qu'il faut pour prendre le relais à la tête d'un parti libéral purifié et repentant. Remportant les élections provinciales en 1897, il mène à terme une politique d'austérité qui suscite les éloges de Wall Street. Il concocte aussi un ambitieux projet de ministère de l'Instruction publique. Ce dernier est toutefois bloqué au Conseil législatif, à cause de la croisade du bleu Thomas Chapais, appuyée par le haut clergé.

Le mandat de Marchand, écrit G. Bergeron, a un caractère fondateur : « Ainsi commençait le long règne d'une quarantaine d'années libérales au Québec » (p. 170). L'idée d'un « édifice fédéral renversé » serait prophétique : « N'est-ce pas un peu la pensée critique globale de Jean Lesage et de ses libéraux dans la première moitié de la décennie 1960, alors que naissait ce qui allait être connu comme justement la Révolution tranquille de l'époque ? » (p. 220).

Indubitablement, sur le plan narratif, le livre du professeur Bergeron est intéressant à lire. Mais certaines des distinctions analytiques qu'il propose sont douteuses. Ainsi, il tient pour acquis le clivage libéral-conservateur et marque même sa préférence pour les régimes rouges. Pourtant, ce clivage ne permet pas de saisir toute la complexité de la politique de l'époque. Le cas du régime Mercier est révélateur à cet égard. Il est d'un rouge quelque peu dilué. Les « libéraux » de Mercier, installés au pouvoir, mettront alors en veilleuse les idées fondamentales qu'ils martèlent depuis vingt ans : réforme (ou abolition) du conseil législatif, réduction du nombre de ministres, austérité budgétaire, diminution des subsides aux compagnies ferroviaires.

En outre, peut-on établir une filiation entre le duo Mercier-Marchand et les libéraux de Jean Lesage ? Une comparaison des idées qui sont chères à ces deux générations de politiciens fait plutôt conclure à l'absurdité d'une telle filiation. Il y a autant d'idées qui rapprochent Mercier de Maurice Duplessis et de Daniel Johnson que de Georges-Émile Lapalme et Jean Lesage. Réciproquement, il y a bien des idées qui rapprochent les hommes de Chapleau et l'équipe du tonnerre. L'analogie proposée par G. Bergeron implique que le libéralisme des années 1960 a conservé le sens qu'il avait à la fin du XIX^e siècle.

Enfin, l'auteur projette sur le siècle dernier l'imaginaire de la modernisation : « on voit l'acuité et la complémentarité, virtuellement fécondes, d'un tel train de mesures réformistes au moment de l'instauration d'un nouveau régime constitutionnel. Le mot "moderne" avait alors peu cours et la modernisation n'était pas encore promue concept d'usage en analyse politique ; mais il s'agissait bien de cela » (p. 21). Cette idéologie étant absente des débats de l'époque, pourquoi inférer que Mercier et Marchand en étaient des adeptes ?

Ce n'est pas l'usage de l'analogie qui pose problème, car c'était une excellente idée de vouloir comparer deux moments charnières (1897 ; 1960). Hélas, l'analyse de G. Bergeron ne révèle pas les conditions qui ont favorisé la transition d'un règne bleu à un règne rouge. Cela aurait pourtant permis de

comprendre que les deux époques, au-delà de certaines similitudes, possédaient chacune leur propre grammaire politique.

Stéphane Kelly

École des Hautes Études en Sciences Sociales de Paris